

Saint-Georges, le 19 août 2022

Bonjour à tous,

La nouvelle saison débutera bientôt, plus précisément la fin de semaine du 10 septembre 2022. Nous espérons tous que nous pourrons pratiquer la gymnastique sans trop de contraintes cet automne.

Nous ne savons pas encore si certaines mesures sanitaires seront nécessaires. Sachez par contre, que nous resterons à l'affût si des mesures doivent s'appliquer afin de maintenir notre activité sécuritaire pour vos enfants, votre famille et notre personnel.

Merci à l'avance de votre collaboration et à bientôt

Richard Fournier  
Entraîneur-chef  
Club de gymnastique régional Voltige



# INSCRIPTION GYMNASTIQUE

	Nombre semaines	Date début	Date fin	Nombre d'heures	Pas de cours aux dates suivantes	Coût total*
<b>Samedi Bambins</b>	14	10 septembre 2022	10 décembre 2022	10 h 30	N/A	<b>170 \$</b>
<b>Samedi Récréatif Base/Inter</b>	14	10 septembre 2022	10 décembre 2022	21 h	N/A	<b>220 \$</b>

**LE CLUB DE GYMNASTIQUE RÉGIONAL VOLTIGE EST UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR VILLE SAINT-GEORGES, IL FAUDRA DONC PRÉVOIR AJOUTER 23\$ ANNUELLEMENT (OBLIGATOIRE) EN DÉBUT D'ANNÉE AUX PRIX CI-DESSUS POUR LES NON-RÉSIDENTS. MERCI D'EN PRENDRE NOTE**

\* Le coût total tient compte du montant d'affiliation et des frais fixes du club.

\* Il y a 54\$ de compris dans tous les prix ci-dessus qui serviront à couvrir l'affiliation obligatoire à la fédération de gymnastique du Québec de chaque gymnaste, ainsi que les assurances du club.

Comme vous le savez déjà, la durée d'un cours récréatif Base ou Intermédiaire est de 1 h 30 mais pour les bambins, ces cours sont d'une durée de 45 minutes.

## Remboursement des frais d'inscription

Prenez note que dans toutes les demandes de remboursement, des frais d'administration de 10% du coût total d'inscription seront appliqués dès que la session sera débutée.

- Après les deux (2) premiers cours, un parent peut demander un remboursement - 10% du coût total d'inscription.
- Passé cette période, seul un remboursement sera possible sur présentation d'un billet médical mentionnant une blessure empêchant l'activité physique pour les cours non reçus (Coût total - 10 % frais adm. - frais non-remboursables - cours donnés en date de la demande)
- Pour des raisons externes à notre organisation qui provoquerait un bris de service complet (tempête, grève, bris majeur, pandémie, etc.), deux (2) possibilités sont offertes et ce, pour un minimum de 2 cours non dispensés sur la même plage horaire de cours :
  1. un montant sera crédité à la session suivante dans la même discipline pour les périodes non reçues.
  2. si le parent n'inscrit plus son enfant à la session suivante, un remboursement sera effectué en tenant compte des périodes non reçues. (Coût total - 10 % frais adm. - frais non-remboursables - cours donnés en date de la demande)

Informations de paiement :

BAMBIN 1 OU 2 : 170\$ + ±23\$ POUR LES NON-RÉSIDENTS DE ST-GEORGES  
RÉCRÉATIF BASE/INTER : 220\$ + ± 23\$ POUR LES NON-RÉSIDENTS DE ST-GEORGES

**Lien d'inscription en ligne**

**(Cliquez dessus pour consulter les plages horaires d'inscription en cas de difficulté copier le lien dans votre navigateur)**

<https://forms.gle/zaN9BLNJmHVHmWwL7>

Le conseil d'administration du Club de gymnastique régional Voltige